

SOCIOTEXTE

Revue de sociologie de l'Afrique littéraire

ISSN 2518-816X

NUMERO n°06

Août 2020

ORGANISATION

Directeur de publication : Madame **Virginie KONANDRI, Professeur titulaire** de Littérature comparée, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire).

Directeur de la rédaction : Monsieur **David K. N'GORAN, Professeur titulaire** de littérature comparée, diplômé de Science politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire).

Secrétariat de la rédaction : Monsieur **Koné KLOHINWELE, Maître de Conférences**, études africaines anglophones à l'Université Félix Houphouët-Boigny, (Abidjan, Côte d'Ivoire).

Comité scientifique

- Prof. ADOM Marie-Clémence (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. AKINDES Francis (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)
- Prof. BERNARD Mouralis (Université de Cergy-Pontoise, France)
- Prof. BERNARD de Meyer (Université du Kwazulu natal, Afrique du sud)
- Prof. COULIBALY Adama (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. DIANDUE Bi-Kacou †(Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. FONKOUA Romuald (Université de Paris IV, Sorbonne nouvelle, France)
- Prof. HALEN Pierre (Université de Metz, France)
- Dr. AKASSE Clement (Howard University, Washington DC, USA)
- Prof. KONANDRI A. Virginie (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. KOUAKOU Jean-Marie (Université, Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. MAGUEYE Kasse (Université Cheik Anta Diop, Dakar, Sénégal)
- Prof. MEKE Meite (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. Sissao Alain, (Université de Ouagadougou, Burkina Faso)
- Prof. SORO Musa David (Université Alassane Ouattara, Bouake, RCI)
- Prof. ISAAC Bazié, (Université du Québec à Montréal, Canada)

Membres de la rédaction :

- Prof. COULIBALY Daouda (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Anglais)
- Prof. Lezou Aimée Danielle (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres Modernes)
- Prof. N'GORAN K. David (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres modernes)
- Prof. Soko Constant (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Sociologie)
- Dr. YEO Lacina (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Allemand)
- Dr. Koné KLOHINWELE (Université Félix Houphouët-Boigny, Anglais).
- Dr Atta Nicaise Kobenan, (Université Félix Houphouët-Boigny, Lettres modernes)
- Dr Kouakou Séraphin (Université Félix Houphouët-Boigny, Lettres modernes)
- Dr Imorou Abdoulaye (Université du Kwazulu Natal, études françaises)
- Dr Soumahoro Sindou (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Anglais)
- M. Dobra Aimé (Université Félix Houphouët-Boigny, Doctorant, Lettres modernes)
- M. Gbazalé Raymond (Université Félix Houphouët-Boigny, Doctorant, Lettres modernes).

SOMMAIRE

NASSALANG Jean Denis, Université Cheick Anta Diop, Dakar, Sénégal.

Narrer l'inconcevable ou la poétique du tourbillon dans L'Innommable de Samuel Beckett
[5-19]

ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE, Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo. Côte d'Ivoire.

L'atténuation comme procédé énonciatif et discursif dans la littérature africaine : Une valorisation de l'acte Illocutoire. [20-26]

Aby Emmanuel AKADJÉ, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

Encodage rythmique : de la danse à la chorégraphie dans Wandi Bla ! de Konan Roger Langui. [27-38]

TATI Martin Kami, Lycée municipal II, Koumassi, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Saisir le factuel dans Demain J'aurai Vingt Ans d'Alain Mabanckou. [39-46]

DJE Monkoha Pacôme Kevin, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.

L'intermédialité dans Babyface et Monsieur Ki de Koffi Kwahulé. [47-55]

KOUADIO Germain Kouassi, Institut National de la Jeunesse et des Sports, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Portée sémantique et statut déictique des noms propres baoulé. [56-64]

KOULAÏ Armand, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.

La royauté abouré ; quand un pouvoir coutumier devient acteur de développement local à Bonoua (sud-est de la côte d'ivoire). [65-73]

COOVI Gilbert et COOVI Marvin Ekdado Sèblo Université d'Abomey Calavi, Bénin.

Union conjugale entre légalité et légitimité au Bénin : Enjeux et Perceptions des communautés rurales autour du mariage forcé. [74-85]

DAAVO Cossi Zéphirin, Ministère du tourisme, de la culture et des arts du Bénin.

Agbanyahi ou le défilé des richesses à Abomey : une expression particulière de la grandeur du pouvoir royal. [86-96]

KOMBIENI Didier, Université de Parakou, Bénin.

Dream contradicted by destiny: a critical reading through Janie's Love Story, In Their eyes were watching God, by Zora Neale Hurston. [97-106]

N'GORAN David K., Université Felix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Comprendre la Covid-19 par ses représentations locales. Le cas de la Côte D'ivoire : une société « Composite ». [107-115]

FOFANA Yacouba, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire.

Nouvelles écritures romanesques et pratiques anti-génériques : une lecture de La séparation et la mort à venir de l'être humain guide sa vie de Charles Nokan. [116-128]

TIBIRI Dieudonné, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso.

La Francophonie littéraire entre Espace, Ecriture, Langue d'écriture et Culture : quelle identité pour l'écrivain burkinabè francophone ? [129-140]

BOHOUSSOU Amino Véronique, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI

Les Interjections comme discours de la brièveté dans Le Glas De L'infortune De Regina Yaou
[141-149]

TIAHO Lamoussa, Université Joseph KI- ZERBO, Burkina Faso.

Médias du Nord, Médias du Sud : de l'« imagerie médiatique » à la reconstruction de l'image du continent africain. [150-161]

NDUWAYO Pierre, Ecole normale supérieure Burundi.

Les innovations scripturaires dans Cœur de femme d'Adamou Kantagba [162-187]

L'ATTENUATION COMME PROCEDE ENONCIATIF ET DISCURSIF DANS LA LITTERATURE AFRICAINE : UNE VALORISATION DE L'ACTE ILLOCUTOIRE

ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE

Maître-Assistante

Département de Lettres Modernes

Université Peleforo GON COULIBALY de Korhogo.

RESUME : La littérature africaine a une âme, une spécificité qui traverse les âges et l'impérialisme occidental. En dehors de ses différentes thématiques et de l'esthétique littéraire dont elle fait preuve, c'est une littérature emprunte d'atténuation pour restituer l'atmosphère de pudeur et de réserve habituellement en vigueur dans le milieu traditionnel africain. Cette atténuation permet dès lors de ménager l'autre pour aboutir à une harmonie, un équilibre social. La littérature africaine se spécifie ainsi et cette caractéristique fonctionne par souci de valorisation de l'acte illocutoire.

Mots-clés : Marqueurs d'atténuation, modalisation épistémique, acte illocutoire

ABSTRACT : African literature has a soul, a specificity which crosses the ages and Western imperialism. Apart from its different themes and the literary aesthetic which it demonstrates, it is a literature borrowing attenuation to restore the atmosphere of modesty and reserve usually prevailing in the traditional African environment. This attenuation therefore makes it possible to spare the other in order to achieve harmony, social balance. African literature is thus specified and this characteristic works for the sake of promoting the illocutionary act.

Keywords : Mitigation markers, epistemic modeling, illocutionary act

INTRODUCTION

La caractérisation de la littérature africaine peut être aussi recherchée dans l'usage de l'atténuation comme modèle standard chez l'écrivain africain. En effet, il faut se placer au-delà des spécificités esthétiques perçues dans les nouvelles écritures africaines pour entrevoir des constantes plus fortes sur lesquelles camperait l'âme de la littérature africaine. C'est une littérature emprunte d'atténuation pour marquer la pudeur qui caractérise le milieu traditionnel africain.

Mais comment un locuteur arrive-t-il à atténuer la portée d'un énoncé ou d'un terme dans le but de rendre moins virulent ce qui est dit ?

Cette contribution a pour support *une vie de boy* de Ferdinand Oyono et voudrait démontrer que le locuteur est une puissance énonciative réservée, modeste et prudente dont le but est de créer une harmonie sociale.

Nous voulons démontrer que l'atténuation donne vie et expressivité à l'acte illocutionnaire.

En nous appuyant sur l'énonciation et la pragmatique, nous montrerons l'atténuation dans l'acte énonciatif pour comprendre en fin de compte, le besoin du locuteur d'affirmer sa subjectivité.

1-L'ATTENUATION ET SES MARQUEURS : UNE RICHESSE LITTÉRAIRE.

L'atténuation consiste pour le locuteur et en se positionnant dans l'interlocution par rapport à son interlocuteur, par rapport à soi-même et par rapport au monde de référence, à modérer son propos, à en atténuer la force et à moduler sa responsabilité. Elle sert donc à ne pas présenter les faits de manière trop abrupte ou négative pour son interlocuteur. (Haillet, 2003 : P102) pense ainsi qu'avec l'atténuation, il s'agit de restreindre la portée d'un point de vue, d'en donner une représentation "*en demi-teinte*" en "*mettant un bémol*" en le faisant apparaître comme "*non actuel*". De ce fait, à tout énoncé porteur de marque d'atténuation, correspond une assertion sous-jacente qui constitue un argument orienté vers une conclusion. Montrer ses hésitations s'avère une ruse narrative pour mieux gagner l'interlocuteur à sa cause. Pour atténuer sa responsabilité énonciative, le locuteur a le choix entre plusieurs stratégies, qu'il peut d'ailleurs employer en cooccurrence.

En premier lieu, il peut, dans un mouvement de distanciation, préciser le degré de connaissance ou croyance dans les faits qu'il présente. C'est ici qu'intervient donc la modalisation épistémique et ses marqueurs d'atténuation. Sous cette appellation de marqueurs d'atténuation on regroupe les modalisateurs épistémiques (qu'on appelle en anglais *hedges*). Ils permettent d'atténuer un énoncé comme le nom l'indique. D'une manière générale, l'on atténue la portée d'un énoncé ou d'un terme dans le but de rendre moins virulent, moins violent ce qui est dit. L'objectif de l'atténuation c'est de faire paraître moins abrupte, moins forte une expression linguistique. Les atténuateurs donnent donc de voir un locuteur prudent, modeste et réservé. Ces modalisateurs sont très variés. Ils peuvent être des procédés de rhétorique, des adverbes, des verbes, et même de nature gestuelle ou intonative... Comme procédé de rhétorique dans l'étude de la voix de l'atténuation, interviennent les euphémismes.

1-1-LES EUPHEMISMES

L'euphémisme se définit comme une "*manière atténuée ou adoucie d'exprimer certains faits ou certaines idées dont la crudité peut blesser*" (Dictionnaire de linguistique 2002, P189). L'euphémisme véritable consiste donc à atténuer, à édulcorer une pensée ou une chose, parfois à les nier simplement. C'est une figure de la langue quotidienne. Bally (1909, P297) dit que "*on exagère pour s'imposer aux autres et l'on atténue pour les ménager*". Les tendances de l'atténuation se traduisent linguistiquement aussi par les interdictions, les tabous sociaux : certains objets sont regardés comme inconvenants et l'on s'interdit de les nommer ou alors on ne les désigne que par des expressions indirectes, des périphrases, ... De là viennent des termes et expressions comme "se soulager", "dire des contre-vérités", "trépasser"... Linguistiquement, l'euphémisme peut, dans sa réalisation aller de la simple périphrase à l'antiphrase.

1-1-1-Les euphémismes lexicaux

Ces euphémismes se caractérisent par la substitution volontaire d'un mot inapproprié au mot, à l'expression propre ou simplement attendu au regard du contexte. En général, il s'agit des termes du registre de la sexualité. Les auteurs africains ne font que restituer l'atmosphère de pudeur et de réserve en vigueur dans le milieu traditionnel africain. La sexualité, notons-le, c'est l'ensemble des phénomènes sexuels ou liés au sexe observables chez les êtres vivants. Ce qu'on observe dans le roman africain, c'est que ce genre littéraire est friand du thème de sexualité. Tout ce qui concerne les relations intimes entre l'homme et la femme est tabou.

Exemple : - « Je *crains* que cette femme ne provoque une histoire qui nous fera tous aller en prison dit Baklu. Un homme qui vit ne peut la voir sans...

Est-ce pour le commandant ou pour l'un de nous que tu parles ?

Moi je connais le commandant, c'est le genre de Blanc qui saura toujours se faire violence même s'il en a envie...

Je *crois* qu'il ne faut pas se fier au grade pour *ces choses-là* ». (*Une vie de boy*, P. 139)

Le groupe de mots *ces choses-là* renvoie à un référent. Le mot attendu et évité est le sexe (les rapports sexuels). L'emploi des points de suspension est bienvenu parce que nous nous situons dans l'univers spatio-temporel qui est celui du roman, à savoir fondamentalement, le contexte africain traditionnel. L'usage des verbes d'opinion (*crois, crains*) traduit la position du locuteur vis-à-vis du propos langagier.

1-1-2-L'atténuation par périphrase

Entre atténuation de forme lexicale et atténuation par périphrase, la différence est bien mince. Elle tient essentiellement à la structure morphologique des éléments, structure qui relève du discret dans le premier cas et du continu dans le second.

Par périphrase nous avons affaire à des sortes de nomination, de désignation (à l'aide de plusieurs termes) contrairement au cas précédents qui relèvent de simples évocations. Ces formules ont également trait à l'élément sexuel.

Exemple : « Tu oses me parler sur ce ton! *Une goutte de mon liquide* qui me parle ainsi ! Arrête-toi ou je te maudis ! » (*Une vie de boy*, P.19)

Ici, c'est par la métonymie (rapport de contiguïté) qu'à lieu l'euphémisme : *goutte de mon liquide*, se recrute dans le champ sémantique du mot sexe qui est contourné.

1-1-3-L'atténuation par sous-entente

L'atténuation n'est pas ici dans la substitution d'un terme de caractère vague générique à un équivalent logiquement attendu mais jugé trop cru, trop réaliste. Le procédé est plutôt dans l'omission pure et simple de ce mot et de tout autre équivalent ; en lieu et place se trouve un blanc marqué par des pointillés.

Dans ce cas de pure suppression comme dans celui de la substitution lexicale ou par périphrase, les motifs de l'image sont à rechercher dans le respect, la décence qu'on témoigne vis-à-vis des autres (public implicite ou lecteur).

Exemple : « C'est pour cela qu'il a dit que j'étais sa cuisinière-boy. Mais je me f... de tout cela ». (*Une vie de boy*, P.69)

Ici le terme suggéré et sous-entendu est *fout*, on le devine bien. C'est ce caractère vulgaire qui explique certainement la sous-entente : L'auteur, par décence et, sans nul doute, par respect pour ses lecteurs, n'a pas voulu prononcer ce qu'il considère comme des grossièretés échangées entre gens du commun. Il s'agit donc d'un cas d'atténuation à mettre à l'actif de l'auteur qui témoigne ainsi d'une attitude de grande considération envers ses lecteurs.

Comme nous le constatons, les euphémismes servent aussi à atténuer les propos d'un locuteur qui a pour souci majeur, la modestie dans ses propos.

1-2-LES ADVERBES D'ATTENUATION

Le locuteur peut atténuer sa responsabilité énonciative en utilisant des *adverbes*. Ceux-ci constituent des outils tout à fait importants en matière de modalisation énonciative car ils permettent d'atténuer une opinion ou un jugement, d'en diminuer la portée négative. L'on connaît l'emploi de "*peut-être*", qui permet d'atténuer la force d'une affirmation.

Nous le voyons à travers les assertions ci-dessous dont la portée est atténuée par l'emploi de l'adverbe *peut-être*.

Exemple1 : « On plaignt le « martyr ». C'est le père Gilbert qu'ils appellent ainsi, depuis qu'il est mort, *peut-être* parce qu'il est mort ici...la femme du docteur, des larmes dans la voix, promet à Madame de l'emmener fleurir sa tombe. Une vie de boy P82

Exemple2 : Tu dois fonder une famille...

Elle me sourit.

- Une famille et même une grande famille, hein ?
- *Peut-être*, Madame, mais ni ma femme ni mes enfants ne pourront jamais manger ni s'habiller comme Madame ou comme les petits Blancs... » (*Une vie de boy* P. 88)

L'atténuation traduite ici par l'adverbe *peut-être* dans ces énoncés participe d'une volonté du locuteur de ménager en quelque sorte le lecteur car il énonce un fait et fait semblant de ne pas vouloir le dire.

1-3- LES VERBES DE PERCEPTION

Les verbes "paraître" et "sembler", ces verbes attributifs, à la différence du verbe "être", soulignent l'ancrage subjectif du processus d'attribution et accentuent le caractère relatif d'un jugement ; leur emploi permet au locuteur de relativiser une opinion dont il pense qu'elle est contraire à celle de son interlocuteur.

Exemple1 : « En rentrant au quartier indigène, j'ai rencontré Sophie, la maîtresse noire de l'ingénieur agricole. Elle *semblait* furieuse ». (*Une vie de boy*, P. 41).

Exemple2 : Sa voix me *paraissait* de plus en plus lointaine. Pendant un moment, *il me sembla* l'entendre dans un rêve. (*Une vie de boy*, P. 69)

Les verbes "semblait", "paraissait" impliquent chez les énonciateurs un mode de vision, une distance focale. Ici, les énonciateurs sont quelque peu sceptiques sur ce qu'ils assertent. Ils ne sont pas trop sûrs de ce qu'ils avancent.

Il s'agit ici des verbes qui dénotent la façon dont un locuteur appréhende une réalité perceptible. Des expressions verbales comme : *Il lui semble*, *il paraît que*, *il a l'impression que...* fonctionnent comme des indices de subjectivité, et signalent que l'impression perceptive est spécifique à l'individu qui la reçoit. (Kerbrat-Orecchioni, 2014, P117).

Selon Nolke Henning, par exemple, un locuteur qui énonce *il me semble* ou *il nous semble* se sent assez sûr de la vérité du contenu propositionnel, puisqu'il prend cette vérité à son propre compte. Celui qui énonce *il semble que*, par contre, ne prend pas position d'une manière explicite et il paraît donc moins sûr.

1-4-LE TIROIR EN-RAIS

Le tiroir en -Rais exprime aussi l'attitude du locuteur vis-à-vis du contenu de son propos. Il exprime son incertitude, son doute, son manque de confiance. Le tiroir en-Rais permet donc d'atténuer un propos :

Exemple1 : Il parla ensuite d'un coup d'Etat qui *devrait* purifier la France. Ils parlèrent de leurs rois, d'un certain Napoléon... (*Une vie de boy*, P. 82).

Exemple2 : On ne t'*aurait* pas tordu les bras, ta mère ne se *serait* pas battue et moi je n'aurais pas éprouvé l'envie d'aller fendre le crâne du vieux Tinati... (*Une vie de boy*, P.18)

Dans ces énoncés, le tiroir en -Rais utilisé permet au locuteur d'exprimer une idée dont il atténue la volonté impérative.

1-5-LES AUXILIAIRES MODAUX

Les auxiliaires modaux épistémiques (devoir, vouloir, pouvoir...), s'opposent par définition aux verbes de sens plein (verbe dictal) et sont suivis d'un infinitif (Madeleine Saint-Pierre, 1991, P229). Dans les énoncés ayant un but assertif, ces auxiliaires servent à exprimer divers degrés de certitude du locuteur dans l'attitude propositionnelle de ce dernier, relativement à la proposition. Ils traduisent aussi une certaine tension ou distance entre le locuteur-énonciateur et son interlocuteur en termes de possibilité, de probabilité, d'éventualité... Un énoncé comme : Tu as *dû* lui donner l'autre médicament... c'est une atténuation qui traduit une hypothèse relativement à un fait : "tu lui as peut-être donné l'autre..."

Exemple : Ce qui arriva ensuite !...

Je voudrais d'abord qu'on fasse sortir les enfants. (*Une vie de boy*, P. 92)

Dans cet énoncé, le locuteur exprime une requête à travers le tiroir en -Rais, mais surtout avec l'emploi de l'auxiliaire modal "devoir".

Comme on le voit, il existe plusieurs marqueurs d'atténuation qui permettent au locuteur de se mettre quelque peu à distance vis-à-vis de la réalisation de l'énoncé qu'il professe.

2-LA VALEUR ILLOCUTIONNAIRE DE L'ATTENUATION.

Tout acte énonciatif procède avant tout d'un locuteur ou énonciateur. En effet, selon Austin commenté par A. Reboul et J. Moeschler (1998, P29), « toute phrase complète, en usage, correspond à l'accomplissement d'au moins un acte de langage. Le premier est un acte locutionnaire, celui que l'on accomplit par le simple fait de dire quelque chose ». L'acte locutionnaire est donc perceptible « dès lors que l'on dit quelque chose et indépendamment du sens que l'on communique » (J. Moeschler et A. Auchlin, 2009, P.145). L'on se réfère juste à la « signification littérale d'une phrase » Klinkenberg (1996, PP. 315-316). S'il y a phrase, c'est qu'un locuteur a parlé. C'est la première évidence, les autres viennent après.

Ainsi, c'est après l'acte locutionnaire que l'on pourra analyser le propos à travers l'acte illocutoire qui témoigne de la présence d'un locuteur qui dit quelque chose. Cette réalité nous amène à nous interroger sur la question de la subjectivité du locuteur dans la parole africaine.

2-1-ACTE ILLOCUTOIRE ET PAROLE AFRICAINE

L'Africain, fortement ancré dans sa tradition, part d'une conscience individuelle vers une conscience collective. Le résultat le plus décisif et le plus irréversible de ce filtre, c'est la tradition orale faite de tabous et d'interdits sociaux. D'où l'idée de collectivité de pensées dans les énonciations. Ainsi, le locuteur devient une entité discursive au-delà de l'approche

locutionnaire comme une réalité physique qui peut s'inscrire dans un groupe ou dans une société. Il atténue son propos pour créer une harmonie dans la société dont il est membre.

L'atténuation fait donc partie des procédés d'esthétisation des textes littéraires africains en s'appuyant essentiellement sur la parole traditionnelle africaine. On parle dès lors d'oralité comme « une situation sociale dans laquelle la communication orale est privilégiée » (J. Cauvin, 1980, P 5). En effet, les différents rapports entre locuteurs et message tiennent de l'oralité en tant que parole africaine à travers l'atténuation.

2-2-ACTE ILLOCUTOIRE ET SUBJECTIVITE DU LOCUTEUR

L'acte illocutoire intervient dans la manière dont le locuteur réalise son illocution : il y a donc valorisation de l'acte illocutoire dès lors qu'un acte de langage est réalisé de manière atténuée. Un acte illocutoire est l'acte de langage proprement dit, ce que le locuteur fait en parlant. Notons que lorsqu'une injonction est directe, elle prend la forme d'une proposition à l'impératif. Mais elle met en valeur l'acte illocutoire quand elle est modifiée soit à l'aide d'atténuateurs, soit à l'aide d'une illocution indirecte. Les stratégies de l'illocution sont nombreuses et variées comme nous l'avons démontré plus haut. Elles peuvent ainsi traduire une requête, effacer le caractère obligatoire d'une injonction en plaçant l'action demandée au niveau du bon-vouloir de l'allocutaire. L'emploi de l'auxiliaire " pouvoir " dans certains cas peut permettre d'atténuer la force d'une injonction en faisant apparaître celle-ci comme une permission de faire etc.

Le schéma énonciatif met, en place un locuteur qui s'adresse à un interlocuteur à travers un message. Il existe donc des rapports étroits entre les partenaires de la communication. Ce qui amène émetteur et récepteur à réagir en tenant compte l'un de l'autre. L'atténuation traduit donc la subjectivité du locuteur dans le but de ménager l'autre. Notons aussi qu'il arrive parfois que les marqueurs d'atténuation (marqueurs de la modalisation épistémique) se superposent pour créer un effet de surmodalisation.

2-3-LA SURMODALISATION

Pour qu'un mot ou un énoncé soit modalisé, il faut qu'un modalisateur porte sur ce mot ou sur cet énoncé. Or, il peut arriver qu'un modalisateur soit lui-même intégré à un énoncé déjà modalisé. On voit donc que dans certains énoncés, les marqueurs d'atténuation s'accumulent et se combinent, pour aboutir à la *surmodalisation*.

Dans notre corpus, nous retrouvons des énoncés où les adverbes d'atténuation et le tiroir en - Rais se combinent.

En voici un exemple :

Comment peut-on parler de honte pour ces femmes blanches qui se laissent manger la bouche en plein jour devant tout le monde ! Qui *voudrais* passer leur vie à frotter leur tête contre la joue de leur mari, qui ne sont *peut-être* bonnes qu'au lit et qui sont incapables de laver leurs serviettes hygiéniques... (*Une vie de boy*, P.124)

Cet exemple montre que la modalisation épistémique, dans la mesure où elle suppose que les modalisateurs exprimant l'atténuation peuvent s'enchaîner, se superposer pour davantage accentuer l'atténuation (surmodalisation), comporte une dimension syntaxique importante que toute analyse doit prendre en compte.

CONCLUSION

La littérature africaine est atténuative. Cela ne pouvait en être autrement vu le climat de réserve dans lequel elle baigne. Elle restitue tout un monde dans son intimité à travers l'acte illocutoire. Ainsi, L'atténuation participe de la volonté du locuteur de ne pas agresser son interlocuteur car il énonce un fait en faisant semblant de ne pas vouloir le dire.

Dans l'atténuation, le locuteur se met quelque peu à distance vis-à-vis de la réalisation de l'énoncé qu'il profère. D'autre part, les marqueurs d'atténuation indiquent une prudence langagière qui cache le besoin de l'auteur d'affirmer sa subjectivité et de faire de sa vérité, la vérité. Traditionnellement, l'on dit que les atténuateurs donnent l'impression d'un auteur prudent, modeste et réservé, et il est vrai que leur emploi est motivé par la modestie ou la politesse, mais cela démontre surtout que l'usage de l'atténuation est une façon pour le locuteur de s'exprimer dans un souci de subjectivité. Ce procédé doit donc être vu comme une stratégie grammaticale, discursive, énonciative et communicationnelle qui crée une harmonie sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- BALLY, Charles, 1909, *Traité de stylistique française*, Paris, Leroux
- CAUVIN, Jean, 1980, *La parole traditionnelle*, Luxembourg, Editions Saint-Paul
- DUCROT, Oswald, 1993, "A quoi sert le concept de modalité ? ", in *Modalité et acquisition des langues*, Berlin, Walter de Gruyter
- DUBOIS et Alii, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse / Bordas
- HAILLET, Pierre Patrick, 2003, "Polyphonie et modalisation" in *Thélème, revista complutenses de estudios franceses*
- KERBRAT-ORRECHIONI, Catherine, 2014, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin
- LE QUERLER, Nicole 1996, *Typologie des modalités*, Caen, Presses universitaires de Caen
- MOESCHLER, Jacques et AUCHLIN, 2009, *Introduction à la linguistique contemporaine*, 3^e édition, Paris, Armand Colin
- KLINKENBERG, Jean-Marie, 1996, *Précis de sémiotique générale*, Paris, De Boeck.
- OYONO, Ferdinand 1956, *Une vie de boy*, Paris, René Julliard
- REBOUL, Anne et MOESCHLER, Jacques, 1998, *La pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication*, Paris, Seuil
- SAINT-PIERRE, Madeleine, 1991 "Illocutoire et modalisation : les marqueurs d'intensité en français" *Revue québécoise de linguistique*, vol.20, n°2, P223-236
- TOMASSONE, Roberte, 2002, *Pour Enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave
- VION, Robert, 2001, "Modalités, modalisations et activités langagières" in *Marges linguistiques* n°2, M.L.M.S